

Rapport public Parcoursup session 2023

SPE FORMATION - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale
SPE FORMATION - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation	Jury par défaut	Tous les candidats	3	13	0	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives !

Exigences préalables à l'entrée en formation (hors TEP) :

- Présenter une attestation PSE1/PSE2 en cours de validité ;
- Présenter un diplôme BNSSA en cours de validité, ou à défaut, une attestation de réussite aux épreuves (en attendant le diplôme)
- Présenter un certificat médical conforme à l'annexe IV datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (modèle joint dans le dossier de candidature)
- Présenter une attestation de 400 m nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum conforme à l' [Annexe V de l'arrêté du 29 juillet 2021](#)
- Compléter le dossier d'inscription et l'envoyer ou le déposer au centre de formation. Le dossier est à télécharger sur le site : <https://spe-formation.com/formation-bpjeps-aan/>

Ces pièces seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'organisme de formation ne procédera pas à l'inscription au

motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le [3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport](#)

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Date de début de formation : le 02 octobre 2023

Date de fin de formation : le 24 mai 2024

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Complétude du dossier d'inscription
- Capacité à l'oral : capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection
- Qualité de l'expression écrite et de la syntaxe : projet professionnel motivé
- Autonomie / capacité à s'organiser : entretien de sélection
- Capacité à s'investir : entretien de sélection
- Motivations : projet professionnel motivé et entretien de sélection

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Afin de valider définitivement votre vœu, il faut télécharger le dossier d'inscription propre à SPE FORMATION (sur le site de SPE FORMATION), le compléter et l'envoyer par courrier ou le déposer en main propre au centre de formation. Tout vœu validé sur Parcoursup mais n'étant pas doublé d'un envoi du dossier d'inscription version papier ne sera pas examiné.

Rappel : le BNNSA étant un prérequis pour l'entrée en formation, il faut impérativement passer la formation au BNSSA et se renseigner auprès des organismes qui la dispensent l'année précédant l'entrée en formation au BPJEPS AAN.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à l'oral	Expression orale - aisance - capacité à se présenter	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Très important
	Qualité de l'expression écrite et de la syntaxe	Expression écrite-orthographe syntaxe	Projet professionnel motivé	Important
	Méthode de travail	Capacité de travail - organisation	Fiche avenir / Fiche de suivi réorientation	Important
Savoir-être	Autonomie et capacité d'organisation	Autonomie - organisation de l'emploi du temps pour réussir la formation organisation entre la théorie et la pratique	Fiche avenir / Appréciation des professeurs sur les bulletins fournis / Entretien de sélection	Important
	Capacité à s'investir / Implication	Implication - engagement dans la formation et dans le stage	Fiche avenir / Projet professionnel motivé / Entretien de sélection	Très important
	Esprit d'équipe	Solidarité - état d'esprit	Entretien de sélection	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation / Capacité à réussir dans la formation	Mise en place d'une méthode menant à la réussite -	Projet professionnel motivé / Entretien de	Très important

		organisation Motivations professionnelles ou personnelles	sélection	
	Connaissance des débouchés de la formation	Connaissance du métier connaissance du milieu professionnel- projet professionnel post formation	Entretien de sélection	Important
	Connaissance des exigences de la formation et de son contenu	Connaissance des exigences théoriques et pratiques	Entretien de sélection	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen / associatif /étudiant	Membre d'une association - Service civique - Volontariat	Fiche avenir / Projet professionnel motivé / Rubrique activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Pratique sportive en club / Expérience d'encadrement et/ou d'animation	Pratique ou encadrement en club ou en entreprise	Rubrique activités et centres d'intérêt	Essentiel

Signature :

Pascale TORMOS,
 Directeur de l'établissement SPE FORMATION